

Anor infos



UNE FIN D'ANNEE RICHE en inaugurations



B O N N E A N N E E



Anor

2 0 2 6

contact-mairie@ville-anor.fr

www.anor.fr

★ PRATIQUE



mairie

5 et 5 Bis Rue Léo Lagrange
B.P. 3 - 59186 ANOR
03 27 59 51 11
www.anor.fr
contact-mairie@anor.fr

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
de 08h30 à 12h et de 14h à 17h30
OUVERT LE MERCREDI
de 08h30 à 12h et de 14h à 16h
FERMÉE LE SAMEDI



application mobile

"My Anor"

téléchargeable sur

Google Play

App Store



ALSH
Ludothèque
Médiathèque

36 rue Pasteur - 59186 ANOR
03 27 59 36 36
le36@ville-anor.fr
f Le 36 Anor

Jours et horaires d'ouverture au public
Mardi : 14h-17h
Mercredi : 9h-12h / 14h-18h30
Jeudi & Vendredi : 14h-18h30
Samedi : 9h-12h

Le Mot du Maire 3
Etat Civil 4
Hommage 5
Extraits des Conseils Municipaux 6/7
Elections 8
Informations 9
Infos Travaux 10/11
Jeunesse 12/13
La vie associative - Le Judo 14/15/16/17
5^e anniversaire Le 36 18
Micro-crèche 19
Réhabilitation 20/21
Sécurité 22
Engagement citoyen 23
Ecomobilité 24
CCAS 25
Performance énergétique 26/27/28/29
Festivités passées 30/31
Vœux 2026 32

Syndicat d'initiative d'Anor
et du Pays d'Oise

La Malterie
Espace Michel Vanderplancke
16 rue du Général de Gaulle - 59186 ANOR
03 27 59 57 69
f Anor Syndicat D'initiative
si.anor59186@gmail.com

OUVERT AU PUBLIC
mardi et jeudi > de 14h à 16h
vendredi > de 10h à 12h et de 14h à 16h
samedi > sur rendez-vous

PERSONNES À CONTACTER
Jean-Claude COUTURE > **03 27 59 60 93**

ESPACE France
SERVICES d'ANOR

9, Rue Georges Clémenceau - 59186 ANOR
(Bureau de Poste d'Anor)
03 27 53 69 88
anor@france-services.gouv.fr



HORAIRES D'OUVERTURE
du mardi au vendredi
> de 9h à 12h et de 14h à 16h30
samedi > de 9h à 12h

PLANTONS
LE DÉCOR®

Espaces naturels régionaux



Avec l'opération "Plantons le Décor", le Parc naturel de l'Avesnois vous propose de planter des arbres et des arbustes adaptés à vos besoins et pour un coût raisonnable.

Plantons le décor, c'est une opération régionale de commande groupée d'essences et de variétés locales que tout le monde peut commander !

Planter local c'est :

- planter des essences et des variétés qui s'adapteront bien au sol de votre jardin
- sauvegarder nos paysages
- créer une haie diversifiée, colorée et attrayante pour la faune de votre jardin.

Comment commander ?

- avant le 14 février 2026 pour une réception le 28 février 2026 - Attention, désormais les commandes se font via le site **plantonsledecor.fr** avec réservation et paiement en ligne.





Anor 2025, une année ambitieuse et concrète

De nombreux projets aboutis

Ce dernier édito aura pour moi une saveur bien particulière emprunte d'émotion mais également de fierté d'un travail accompli au service de notre collectivité.

Ce second semestre 2025 fût marqué de temps forts importants, concrétisant de nombreux projets engagés et programmés.

La micro-crèche « Les P'Tits Lutins » s'est ouverte comme prévu aux familles et aux bambins le premier septembre. L'attente était forte puisqu'à ce jour une vingtaine d'enfants la fréquente. Cette infrastructure complète ainsi le dispositif au service de la population et de la petite enfance.

La création de quatre emplois qualifiés nous conforte dans notre démarche d'écoute et d'accompagnement.

Evoquée dans le journal précédent, la déconstruction du préfabriqué (ancien dortoir des Glaces de Bousois) s'est réalisée en un temps record, financement à 80%, laissant place à un vaste espace pour un aménagement futur.

L'école du Centre Le Petit Verger a concrétisé sa mue en se parant d'une isolation extérieure la métamorphosant totalement.

Sa centrale photovoltaïque d'autoconsommation abondera les besoins de l'école et des bâtiments publics de proximité.

La troisième révolution industrielle se décline concrètement sur Anor depuis déjà plusieurs années, c'est un constat ! Il faut s'en féliciter.

Dans un bâtiment scolaire de l'école, libre d'occupation, les services techniques ont réussi l'exploit de l'adapter et de la transformer en un vaste **cabinet médical** dédié au seul kinésithérapeute restant sur la commune. En le dénommant « **Espace Colette et Patrice VANDEKERCKHOVE** », nous rendions ainsi hommage à un couple d'enseignants particulièrement apprécié et impliqué dans la vie locale.

Il y a quelques jours, avec l'Avesnoise nous avons posé la première pierre de la **résidence de la Rue Saint-Laurent** : « **Pas de là l'Étang** ».

Au programme 4 locatifs (T3 et T4) et 7 béguinages (T2 et T3) sortiront de terre au cours de l'année pour une affectation fin 2026-début 2027... Les candidatures arrivent déjà, renseignez-vous.

Comme je suis sur le secteur Saint-Laurent et que vous avez suivi l'actualité de **l'usine à pellets**, le projet va se délocaliser sur Hirson qui a su saisir cette opportunité d'un développement économique pourvoyeur d'emplois et de retombées financières pour son territoire.

Je ne ferai pas de commentaire !

Notre écoquartier de la Verrerie Blanche continue de faire parler de lui positivement. Le mardi 16 décembre 2025, il a été mis à l'honneur à Paris par le Ministère de la Transition Écologique avec le label « **Ecoquartier vécu** », le seul de France en 2025 rentrant dans un cercle très fermé et rejoignant un quartier de Lille.

Nous avons ensemble réussi ce challenge de le porter au plus haut niveau : c'est **une fierté qui rejillit sur la commune toute entière** !

La façade de la Mairie, dissimulée sous un échafaudage, se refait une jeunesse attendue et se présentera à vous dans les prochains mois. Tout comme le « **pôle musical** » de l'espace François Mitterrand, légèrement décalé dans le temps, changera de « look » en apportant confort, qualité, cohérence, aux différentes pratiques musicales.

Je vous remercie toutes et tous pour votre confiance pendant ces nombreuses années. J'espère avoir été à la hauteur de vos attentes. Sachez que j'ai donné le meilleur de moi-même pour être à votre écoute et à votre disposition.

Vous restant fidèlement attaché et dévoué.
Mes pensées reconnaissantes,



★ **Jean-Luc PERAT**,
Maire d'Anor
1^{er} Vice-Président de la C.C.S.A



03 juin 2025 au 04 décembre 2025

★ Bienvenue à

- 10/06/2025 Joseph ROGER
- 26/06/2025 Louise FRANCOIS
- 28/06/2025 Arsène ROUINEAU
- 08/07/2025 Kamilla BARTHELEMY
- 10/07/2025 Leĵa DAVENELLE
- 10/08/2025 Sasha JOVENIN DEQUESNE
- 21/08/2025 Nelia CLAISSE
- 24/08/2025 Lyam MERESSE
- 05/09/2025 Martin FONTENELLE
- 24/09/2025 Marceau OST
- 10/10/2025 Anna SEDLAK
- 15/10/2025 Léon MARCHAND
- 22/10/2025 Liam BIENVENU
- 23/10/2025 Amaël MATTON
- 23/10/2025 Zéphyrine FOLATRE
- 31/10/2025 Valentina WILMART
- 10/11/2025 Alma RISBOURG
- 14/11/2025 Charlotte CHIKH
- 21/11/2025 Lyzianna LABROCHE
- 22/11/2025 Katelyne DUJARDIN
- 25/11/2025 Yvie GROUT
- 28/11/2025 Dickson MEHAUT



★ ILS SE SONT UNIS

- 27/06/2025 Pascal CHOPIN et Hélène LEMOINE
- 28/06/2025 Régis MEUNIER et Stéphanie LELEU
- 05/07/2025 Gianni IEZZI et Maïté GRAUX
- 05/07/2025 Marvin FRANCOIS et Cloé DULOROY
- 19/07/2025 Romain SELOSSE et Florine ALLAIRE
- 26/07/2025 Thomas VENDEVILLE et Elyse DAVOINE
- 16/08/2025 Christopher CONTESSE et Amélie HENNECHART
- 16/08/2025 Grégory DUJARDIN et Mélodie PRINCE
- 30/08/2025 Stéphane COUTURE et Mélanie SEINGIER
- 30/08/2025 Corentin ROUINEAU et Emilie CATRY
- 20/09/2025 Mickaël VILLAIN et Emeline BRUN
- 20/09/2025 Jérôme MERTES et Christine DEHOUX

★ NOS CONDOLÉANCES
aux familles et amis de

- 24/05/2025 Lucienne KACZOROWSKI
- 18/06/2025 Pauline VANDENBUSSCHE
- 30/07/2025 Jacqueline CROWET veuve GALLET
- 08/08/2025 Théo VENANT
- 11/08/2025 Jacques LEBEGUE
- 01/09/2025 Jean-Marie MICHEL
- 09/09/2025 Chantal GROSSO
- 25/09/2025 Jean-Marie BOSQUET
- 11/10/2025 Albert BRUNET
- 20/10/2025 Carmen WAROQUIER veuve THIEFAINE
- 27/10/2025 Jean-Pierre LEVIEUX
- 30/10/2025 Jean-Michel LOBET
- 10/11/2025 Jean-Luc CUVELIER
- 13/11/2025 Carmen PHILIPPE veuve CAVELIER
- 24/11/2025 Sophie PAGNIER
- 25/11/2025 Jacques CHATON
- 28/11/2025 Jacques RIOCHET
- 30/11/2025 André FOSTIER
- 01/12/2025 Nicole DUMAS veuve GUERIN
- 04/12/2025 Denise HISBERGUE veuve ANDRUSZCZAK



★ Hommage à Chantal GROSSO,
une figure marquante d'Anor

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition de Chantal Grosso, ancienne infirmière libérale bien connue et très appréciée des habitants d'Anor et du sud-Avesnois. Elle s'est éteinte à l'âge de 79 ans.

Fille de boulangers établis rue Pasteur, Chantal Grosso a toujours eu à cœur de servir sa commune. Diplômée de l'école d'infirmière en 1967, après un passage au CHU de Lille, elle s'était installée à Anor en 1973. Pendant près de cinquante ans, elle a exercé son métier avec un dévouement exceptionnel, prenant soin de plusieurs générations d'Anoriens jusqu'à son départ à la retraite en octobre 2020 pour raisons de santé.

Son engagement, sa gentillesse et son professionnalisme laisseront un grand vide dans le cœur de tous ceux qui l'ont côtoyée.





L'ESPACE COLETTE ET PATRICE VANDEKERCKHOVE INAUGURÉ Hommage et Santé près du Petit Verger

La Commune d'Anor a récemment inauguré un nouvel espace réhabilité, marquant à la fois un hommage émouvant et un pas important pour le maintien des services de santé de proximité : l'Espace Colette et Patrice Vandekerckhove.

Une solution locale pour un service essentiel

L'origine de ce projet était la nécessité de trouver rapidement un nouveau local pour notre kinésithérapeute, Samuel Leclerc, contraint de se repositionner. Plutôt que d'attendre une solution externe, la municipalité a fait le choix de la réactivité et de la régie.

Les Services Techniques de la commune d'Anor ont ainsi entrepris la réhabilitation complète d'un local communal situé à l'ancienne école du Petit Verger, qui n'était plus utilisé.

► **Quatre cellules d'activité** : Ce local a été réaménagé en un espace moderne comprenant quatre cellules, dont la première est désormais destinée à accueillir le nouveau cabinet de kinésithérapie de Samuel Leclerc.

► **Valorisation du Patrimoine** : Ce projet permet d'optimiser l'occupation de nos bâtiments existants, d'éviter la création de nouvelles friches et de générer de nouvelles recettes pour le budget communal grâce à la location des cellules.

Un hommage émouvant à deux figures locales

Le moment fut chargé en émotion et en symbolisme lors de l'inauguration. La municipalité a souhaité rendre hommage à deux personnalités très investies dans la vie d'Anor :

Colette Vandekerckhove, ancienne institutrice nous ayant quitté dernièrement, et Patrice Vandekerckhove, son époux ancien instituteur très apprécié de la commune.

Leur dévouement et leur engagement pour la communauté anorienne sont désormais inscrits dans la pierre.

le travail remarquable de nos équipes

Ce projet est une nouvelle démonstration de l'efficacité de nos équipes : les travaux ont été réalisés à 100% en régie. Le travail des Services Techniques a été remarquable, avec un timing parfaitement géré et une qualité d'exécution qui valorise le savoir-faire interne de la commune.

Nous souhaitons la bienvenue à Samuel Leclerc dans son nouveau cabinet et nous nous réjouissons d'avoir pu concrétiser cet hommage vibrant.



En bref...

LES AUTRES DÉCISIONS...

- Proposition de décision modificative à apporter au budget de l'exercice 2025 - Favorable à l'unanimité
- Examen de la demande d'admission en non-valeur des créances irrécouvrables - Favorable à l'unanimité
- Mise à jour des tarifs de l'école de musique - Favorable à l'unanimité
- Fixation d'une tarification pour la location de la salle de la Malterie et autorisation de location exceptionnelle - Favorable à l'unanimité
- Demande de subvention pour le Multi-Accueil « L'Envol » - Favorable à l'unanimité
- Proposition d'exonération de TFNB au profit des jeunes agriculteurs anoriens - Favorable à l'unanimité avec une abstention
- Proposition de désignation d'un nouveau bénéficiaire de vente d'herbes pour l'année 2025 - Favorable à l'unanimité
- Proposition de vente de grume de chêne au profit de la commune de Mondrepuis - Favorable à l'unanimité
- Proposition d'adhésion au groupe Agence France Locale - Favorable à 14 voix pour et 1 contre
- Proposition de vente d'un terrain au profit de la SCI SR Immobilier - Favorable à l'unanimité
- Proposition de vente de deux terrains au profit du SIDEN-SIAN - Favorable à l'unanimité
- Modification de l'état d'assiette des coupes de bois 2025 - Parcelle 3b (rue des Anorelles) - Favorable à l'unanimité
- Proposition de mise à disposition partielle de terrains communaux entre la Communauté de Communes Sud Avesnois et la Commune d'Anor - Favorable à 14 voix pour et 1 voix contre
- Proposition de valider et répartir le nombre de sièges du futur conseil communautaire de la CCSA - Favorable à l'unanimité
- Proposition de lancement d'une procédure de révision simplifiée du PLUi en vue de l'ouverture à l'urbanisation de parcelles situées en zone agricole pour l'implantation d'un cabinet de kinésithérapie - Favorable à l'unanimité
- Proposition de modification du tableau des emplois du personnel communal permanent - Favorable à l'unanimité
- Convention d'adhésion au dispositif internet de signalement des atteintes à l'intégrité physique, des actes de violence, de harcèlement, de discrimination, d'agissements sexistes, de menaces ou tout autre acte d'intimidation du CDG59 - Favorable à l'unanimité

Flashez le code à l'aide de votre Smartphone pour accéder au Procès-verbal complet



★ PRINCIPALES DÉCISIONS du Conseil Municipal...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal. Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site <http://www.anor.fr> (Rubrique Vie Municipale - PV du Conseil Municipal), affichés en Mairie sur demande auprès du Secrétariat Général, ou sur l'application mobile My Anor à télécharger sur Google Play ou l'App Store.

Séance du 16 juin 2025 *(extrait)*

Instauration d'une tarification horaire pour la location de l'étage du « 36 » destinée aux professionnels et associations

L'existence d'un espace à l'étage du bâtiment communal sis "le 36", adapté à l'organisation d'expositions, séminaires, conférences et autres événements suscite un intérêt croissant manifesté par des associations et des professionnels extérieurs à la commune pour l'utilisation de cet espace, notamment pour des activités générant un droit d'entrée pour leurs adhérents ou participants.

De ce fait, la commune souhaite faciliter l'accès à ses infrastructures tout en garantissant une juste compensation pour leur mise à disposition, notamment lorsque leur utilisation revêt un caractère commercial ou associatif payant pour les usagers finaux.

Pour cela, il y a nécessité d'établir un cadre tarifaire clair et équitable pour la location de cet espace, en tenant compte des coûts d'entretien, de fonctionnement et de la valorisation du patrimoine communal.

Il est alors décidé par le Conseil Municipal à l'unanimité qu'une tarification horaire sera instaurée à compter du 1er septembre 2025 pour la location de l'étage du « 36 », sis rue Pasteur à Anor.

Les tarifs de location horaire sont fixés comme suit :

- Tarif de base : 12,00€ de l'heure
- Forfait journée (au-delà de 8 heures de location) : 80,00€ par journée



Approbation et autorisation de signature de la convention de partenariat 2025 avec le Centre Socio-Culturel de Fourmies

La commune d'Anor souhaite renforcer l'accompagnement social, l'insertion professionnelle, la politique jeunesse et les actions en faveur du bien-vieillir sur son territoire.

Pour y parvenir, elle s'appuie sur l'expertise et le rôle clé du Centre Socio-Culturel de Fourmies (Association des Centres Socio-culturels du Sud Avesnois), affilié à la FLASEN et à la Fédération des Centres Sociaux, pour la mise en oeuvre des programmes.

Une convention de partenariat est proposée pour 2025. Elle précise les engagements réciproques pour déployer un programme de services et d'activités au bénéfice des habitants d'Anor.

Objectifs spécifiques :

- Accompagner socialement et socio-professionnellement 65 allocataires du RSA d'Anor.
- Mettre en place un projet d'animation pour les 11-17 ans, en complément de la politique jeunesse communale.
- Développer des actions de prévention pour les seniors dans le cadre du projet « bien vieillir » (ateliers mémoire et activités physiques adaptées).

Participation de la commune pour 2025 : 16 225 €, répartis de la façon suivante : 5 150 € pour l'insertion, 9 575 € pour la jeunesse et 1 500 € pour les seniors.

La commune met également à disposition un animateur jeunesse (333 heures sur l'été et la préparation) ainsi que des équipements et matériels municipaux nécessaires à la bonne exécution des projets.



Séance du 16 septembre 2025 *(extrait)*

Signature d'une convention entre l'association Le Gardon Anorien et la commune d'Anor

Situés sur le territoire d'Anor, la digue de l'étang de Milourd et son système de vannage sont indispensables à la régulation des eaux et à la prévention des inondations. La commune d'Anor, propriétaire et gestionnaire, en assure la sécurité et le bon état de marche.

L'association « Le Gardon Anorien », moteur de la vie locale, oeuvre à la promotion de la pêche et à la protection des milieux aquatiques de l'étang de Milourd. Ses actions requièrent parfois une gestion adaptée du niveau d'eau, impliquant l'utilisation du système de vannage.

Dans une logique de prévention des risques, la rapidité d'action est essentielle face aux aléas climatiques. L'Entente Oise Aisne a déployé deux sondes automatiques permettant une alerte anticipée.

Pour cadrer la coopération et optimiser la gestion, la commune d'Anor et l'association « Le Gardon Anorien » ont rédigé une convention fixant les règles de surveillance et de manoeuvre du système de vannage de la digue de Milourd.

Ce document institue un partenariat où l'association, grâce à sa présence et sa réactivité, peut intervenir directement sur le système de vannage, selon des conditions définies et sous la responsabilité finale de la commune.

Création d'un poste permanent d'agent de bibliothèque

La médiathèque municipale tiers lieu « le 36 » joue un rôle central dans la vie culturelle et sociale de notre commune. Elle est un lieu de ressources, d'apprentissage et d'échanges essentiel pour tous les habitants.

La gestion de cet équipement et le développement de son offre de services nécessitent un professionnel qualifié. Afin d'assurer un pilotage efficace de la médiathèque, de stabiliser son fonctionnement, de renforcer sa collaboration avec le réseau intercommunal de lecture publique Médi@'pass et de développer des projets ambitieux, il est indispensable de créer un poste permanent.

La personne recrutée sur ce poste aura pour mission d'assurer la gestion quotidienne de la médiathèque, de participer à la politique d'acquisition et de médiation des collections, et de concevoir des actions culturelles pour tous les publics.

Ce recrutement permettra de professionnaliser la gestion de cet équipement et de répondre aux attentes de nos concitoyens en matière de lecture publique.



En bref...

LES AUTRES DÉCISIONS...

- Proposition de décision modificative à apporter au budget de l'exercice 2025 - Favorable à l'unanimité
- Suppression de la régie de recettes de l'école de musique - Favorable à l'unanimité
- Fixation des tarifs pour le premier festival du rire d'Anor - Favorable à l'unanimité
- Révision des tarifs des activités périscolaires, péricentres et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les familles résidant hors d'Anor - Favorable à l'unanimité
- Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la création d'une micro-crèche - Régularisation administrative - Favorable à l'unanimité
- Proposition de vente de deux terrains au profit du SIDEN-SIAN - Favorable à l'unanimité avec une abstention
- Garanties d'emprunt pour la construction de logements locatifs sociaux par le bailleur social PROMOCIL L'Avesnoise - Favorable à l'unanimité
- Vente d'un terrain communal à bâtir sis impasse Saint Sauveur - Favorable à l'unanimité
- Désignation d'un avocat pour la représentation de la commune d'Anor dans le cadre d'un recours contentieux - Favorable à 17 voix pour et 2 contre
- Affiliation volontaire du syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord Europe au Centre de Gestion du Nord (CDG 59) - Favorable à l'unanimité
- Création d'un emploi permanent de Secrétaire Général de Mairie dans le grade d'Attaché ou d'Attaché principal - Favorable à l'unanimité
- Modification du tableau des effectifs - Favorable à l'unanimité

Flashez le code à l'aide de votre Smartphone pour accéder au Procès-verbal complet





On vous informe...

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les dates à retenir

Date du 1^{er} tour

15

MARS 2026

Date du 2^e tour

22

MARS 2026

Date limite
d'inscription
sur les listes
en mairie

VENDREDI

06

FÉVRIER 2026

Date limite
d'inscription
sur les listes
sur internet

MERCREDI

04

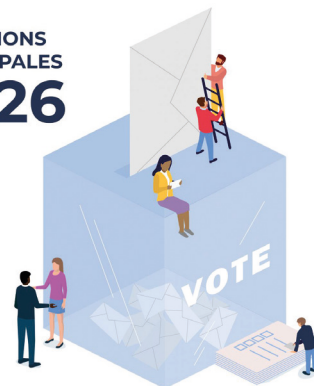
FÉVRIER 2026

LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR S'INSCRIRE EN MAIRIE

- Carte d'identité en cours de validité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Coordonnées personnelles (téléphone et/ou adresse mail)

Pour rappel, les citoyens français et européens peuvent voter aux élections municipales !

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2026



La procuration

En cas d'absence le jour des élections, rendez-vous soit en gendarmerie soit sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/> afin d'effectuer votre procuration.

La procuration peut être faite jusqu'au jour des élections. Veillez bien à ce que votre mandataire soit en possession du justificatif de procuration afin d'être présenté lors du passage dans le bureau de vote.

N'oubliez pas en cas de besoin pour vos démarches en ligne, **la Maison France Services** est là pour vous !

INSCRIPTION D'OFFICE POUR LES JEUNES RECENSÉS

Lors de son recensement à partir de ses 16 ans, le futur électeur est inscrit d'office par l'Insee sur les listes électorales de la commune où le recensement a été effectué.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen, ou si vous l'avez fait tardivement, pour pouvoir voter, vous devez alors demander à la mairie de vous inscrire.

Si un jeune dont les 18 ans surviennent après la date limite des inscriptions sur les listes électorales, dès lors que son recensement a été effectué en mairie, et à condition que sa majorité ait lieu au plus tard la veille du vote, alors l'électeur pourra avoir accès aux bureaux de vote. Sa carte d'électeur pourra alors lui être remise sur place, le jour du vote.

Informations générales

Seuls les NOUVEAUX inscrits depuis les dernières élections législatives 2024 recevront leur carte électorale.

Aucun électeur ne pourra avoir accès aux bureaux de vote sans justificatif d'identité. La carte électorale n'est pas obligatoire pour voter.

Un doute sur votre bureau de vote ? Rendez-vous sur le site

➤ <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifye-ma-situation-electorale>

Pour tous renseignements
contactez-nous

➤ **03 27 59 51 11**



RETROUVEZ ET SUIVEZ les randonnées AUTOUR DE VOUS

avec l'appli Visorando

TRANSFORMEZ

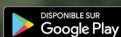
VOTRE SMARTPHONE
EN GPS DE RANDONNÉE

FONCTIONNE AVEC OU SANS RÉSEAU

+ de 18.000 parcours à suivre en France

Votre position sur une carte IGN ou OSM

L'accès à tous vos circuits enregistrés



www.visorando.com



SERVICE PUBLIC

La PMI vous accompagne

Avec ses services de Protection Maternelle et Infantile (PMI), le Département du Nord est à vos côtés pour veiller à la santé de votre famille, dès la grossesse et jusqu'aux 6 ans de votre enfant.

Grossesse, naissance, petite enfance, parentalité : à chaque étape, des professionnels de santé qualifiés vous accompagnent gratuitement, à domicile ou en consultation.

Ce que la PMI vous propose :

- Le suivi médical de votre grossesse
- Le suivi de santé de votre enfant de 0 à 6 ans
- Un accompagnement personnalisé à la parentalité
- Des actions de prévention en santé sexuelle
- Des conseils sur les modes d'accueil du jeune enfant
- Des animations collectives autour de la lecture, du portage ou du massage pour bébé

Une équipe pluridisciplinaire à votre service

Médecins, sages-femmes, infirmiers, puériculteurs, psychomotriciens, consultants en lactation, conseillers conjugaux et familiaux... Toutes et tous sont mobilisés pour répondre à vos besoins.

Un service public proche de vous

Présente dans les 45 Maisons Nord Solidarités et sur plus de 400 lieux de consultation, la PMI est un service public de proximité, au cœur des territoires, pour vous accompagner au plus près.

➤ Pour plus d'informations ou pour prendre contact : <https://services.lenord.fr/accompagnement-par-la-protection-maternelle-et-infantile-pmi>

Parc naturel régional de l'Avesnois

Téléchargez l'Appli et partez à pied ou en vélo, pour une découverte ludique des Patrimoines de l'Avesnois

Baladavesnois

Conception Futrel Company - www.futrelcompany.com

Protection Maternelle et Infantile
ENTREZ, DÉCOUVREZ, PARTAGEZ

Pour tous les parents
LE DÉPARTEMENT EST LÀ !

Parents, futurs parents, dans plus de 400 lieux de consultation PMI, des professionnels qualifiés vous accueillent et vous proposent une offre complète de services.

EN SAVOIR PLUS

Nord
Le Département est là

ANOR... en travaux

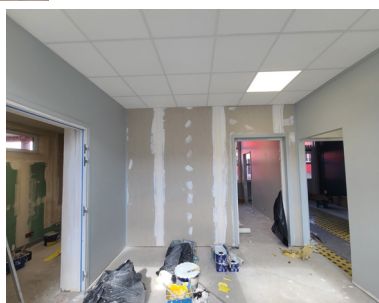


« Nouvelle vie pour un local communal : une solution pour notre kinésithérapeute »

Nos services techniques ont mené avec succès la réhabilitation complète d'un local communal situé près de l'école du Petit Verger. Autrefois simple espace de rangement, ce bâtiment a été entièrement transformé en régie depuis la fin du mois d'août.

En un temps record, nos agents ont remplacé les menuiseries, créé une rampe d'accès PMR, refait la plomberie, l'électricité et les cloisons pour aménager des locaux modernes

pour accueillir ce cabinet médical. Cette initiative est une véritable réussite puisqu'elle permet d'offrir une solution de relogement à notre kinésithérapeute, qui n'avait plus de solution suite à l'arrêt de sa collaboratrice. Ce local rénové sera désormais valorisé et rapportera un loyer à la commune.



Gros travaux à l'école du Petit Verger ▶

Dans le prolongement du chantier de rénovation thermique de l'école du Petit Verger confiés à 2 entreprises (travaux subventionnés à hauteur de 80%), nos services techniques sont intervenus sur plusieurs fronts en régie et dans un temps record concernant :

- ▶ La rénovation de la toiture des garages attenants.
- ▶ La modification des rampes d'accès aux classes : suite à l'isolation par l'extérieur, il a fallu ajuster la largeur de toutes les rampes pour maintenir l'accessibilité.
- ▶ La réfection des enduits et peintures des murs côté cour de l'école.
- ▶ La mise en place de nouveaux éclairages led en façade
- ▶ La création du réseau pour le raccordement de la nouvelle centrale photovoltaïque
- ▶ Un travail essentiel pour finaliser et optimiser l'efficacité de la rénovation thermique !



« Embellissement de la Place de la Gare »

Dans le cadre de notre volonté de rénover et de réembellir la Place de la Gare, les maçons communaux ont procédé à la rénovation des murets autour de l'aire de convivialité. Ces travaux, réalisés entièrement par nos équipes, contribuent à améliorer l'aspect esthétique de cet espace central et confirment notre engagement pour un cadre de vie toujours plus agréable pour tous.

Économies et écologie : le relamping en route vers les 100% LED ▶

La commune poursuit activement son vaste chantier de relamping, consistant à remplacer progressivement tout l'éclairage public par des ampoules LED. L'objectif est d'atteindre près de 100% de LED d'ici la fin de l'année ! Nos équipes ont fait preuve de persévérance pour trouver une solution innovante pour les éclairages les plus récents. Au lieu de remplacer l'éclairage complet des mâts, nous ne changeons que les douilles. Cette astuce technique majeure nous permet de réaliser une économie par mât d'éclairage de l'ordre de 80% par rapport à un remplacement complet !



Nouvel espace de convivialité à Milourd ➤

Les agents communaux ont créé un tout nouvel espace de convivialité au quartier de Milourd. Ce lieu de rencontre, pensé avec les riverains, comprend désormais un terrain de pétanque, des tables pour les pique-niques ou les jeux, et des panneaux d'information seront prochainement installés. Cet aménagement répond aux attentes des habitants pour disposer d'un lieu de partage et de loisirs de proximité.



« Éclairage du stade : faciliter les entraînements de football

Afin de permettre au club de football de conforter ses entraînements durant l'hiver, nos services techniques ont procédé à l'installation de mâts d'éclairage au stade. Grâce à une démarche d'économie circulaire, nous avons recyclé des mâts localisés sur une place où ils n'étaient plus utilisés. Notre électricien a ensuite équipé ces mâts d'un éclairage LED performant et économe. Un bel exemple de réemploi au service de nos associations sportives !

L'écoquartier s'expose pour les visiteurs ➤

Dans le cadre de la valorisation de l'Écoquartier La Verrerie Blanche, nos agents ont confectionné des panneaux de présentation illustrant l'évolution et les principes du quartier. Ces panneaux sont destinés aux touristes, visiteurs et tout particulièrement aux cyclotouristes qui se rendent au bivouac récemment créé en lien avec l'Euro VéloRoute, offrant une vitrine pédagogique sur notre engagement environnemental et urbain.



Le 36

un lieu de vie et de partage au cœur de la commune

La médiathèque d'Anor, "Le 36", est bien plus qu'un simple lieu de lecture. Grâce à la diversité de ses animations et à l'énergie de ses équipes, elle est devenue un véritable pôle d'attraction pour toutes les générations, de la petite enfance aux adolescents et aux seniors.

Le dynamisme du groupe Ados avec Samuel Saidi

Le groupe Ados, encadré par notre animateur dévoué Samuel Saidi, connaît un succès grandissant. Sous sa houlette, les jeunes se retrouvent régulièrement pour participer à des ateliers créatifs, des défis ludiques, des sessions de jeux vidéo ou des discussions thématiques. Ces rencontres offrent aux adolescents un espace de socialisation essentiel, stimulant leur créativité et leur esprit d'équipe dans une ambiance conviviale et constructive.

Des ALSH toujours plus créatifs

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) organisés par la commune, et notamment à la médiathèque, font toujours carton plein.

- L'été dernier (juillet), les enfants ont profité d'un programme riche et varié, mêlant découvertes culturelles et activités de plein air.
- Les dernières vacances de la Toussaint ont été marquées par la désormais traditionnelle thématique Halloween. Le 36 s'est transformé en un repaire mystérieux, où les enfants ont pu participer à des chasses au trésor effrayantes, des ateliers de décoration lugubres et des contes à frissonner. Une belle manière de lier fête et culture !

Le Périscolaire un rendez-vous quotidien apprécié

Enfin, le service périscolaire continue d'attirer un grand nombre d'enfants. Chaque jour, après l'école, les élèves sont accueillis dans un cadre sécurisant et stimulant. Encadrés par des animateurs attentifs, ils bénéficient d'activités ludiques et éducatives qui contribuent à leur épanouissement.

Un grand merci à toutes les équipes du 36 et de l'animation communale qui œuvrent au quotidien pour offrir à la jeunesse d'Anor des activités de qualité.



Un dictionnaire pour l'entrée au collège !

Comme le veut désormais la tradition, la Municipalité d'Anor a tenu à marquer le passage des élèves du CM2 vers la 6^e par un geste symbolique et utile : la remise d'un dictionnaire, véritable outil indispensable pour leur scolarité future.

C'est au mois de juin dernier que s'est déroulée cette cérémonie chaleureuse. Les élèves de CM2, impatients de découvrir le monde du collège, ont été reçus par Monsieur le maire de la commune, son adjointe aux écoles et plusieurs élus de la commune.

Chacun des futurs collégiens s'est vu remettre un exemplaire neuf du précieux ouvrage. Ce dictionnaire est destiné à les accompagner tout au long de leur parcours au collège, les aidant à enrichir leur vocabulaire, à maîtriser l'orthographe et à mieux comprendre les matières enseignées.



Du verger à la bouteille quand les écoles pressent le jus d'Anor

Grâce à la générosité des habitants et à l'énergie des élèves, l'opération de pressage de pommes a de nouveau connu un franc succès cette année, transformant les fruits oubliés des vergers en un délicieux jus 100% local !

L'initiative a démarré par un appel à la générosité citoyenne. En effet, de nombreux pommiers sur la commune d'Anor regorgent de fruits qui, sans intervention, risquent de pourrir au pied des arbres. Les habitants ont répondu présents en offrant généreusement leurs surplus de récolte.

Ce don précieux a été complété par des opérations de ramassage méticuleuses, effectuées par les équipes d'animation et, dans certains cas, par les enfants eux-mêmes, dans le cadre d'une sensibilisation au gaspillage alimentaire et à la valorisation des ressources locales.

Cette expérience sensorielle et concrète a permis aux enfants de comprendre de manière ludique le cycle de la nature, la transformation des aliments et l'importance du circuit court.



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois

La Commune d'Anor s'est engagée depuis de nombreuses années dans le respect de l'environnement et de la valorisation de la biodiversité.

La commune d'Anor a été retenue par le PNRA (Parc Naturel Régional de l'Avesnois) sur un appel à projet intitulé « défi familles biodiversité » autour de l'écoquartier de la Verrerie Blanche.

Cette année 2 ateliers ont été proposés aux enfants afin de construire des nichoirs et des mangeoires pour les oiseaux.





Les Amis du club Anor-Pordenone-Glageon-Fourmies

LE JUDO D'ANOR-MONDREPUIS

Un demi-siècle sur le Tatami exceptionnel parcours

En 1975, Yves Bouttefeux accompagné de Monsieur Robert Vanassche, et de son père Jean Bouttefeux crée le club de Judo d'Anor.

Le maire de l'époque Monsieur Robert Dubar leur met à disposition l'ancienne salle de cinéma.

L'aventure peut commencer, une aventure qui dure depuis 50 ans, 50 ans sous différents présidents, Monsieur Jean Bouttefeux, Monsieur Michel Danis, Madame Sabine Bernard, Madame Marie Thérèse Justice toujours fidèle un exemple de courage, Joëlle Bouttefeux

A l'époque associé au club d'Hirson, les judokas Anoriens se distinguent au niveau national et international Yves Bouttefeux, Johnny Vanassche, Patrick Lorette, Jean-Marie Labroche, certains partagent encore l'aventure.

Après plusieurs années, pour différentes raisons le club reprend son indépendance et intègre le Comité Nord, tout en continuant à travailler avec les différents clubs de la région, notamment Fourmies ou Yves a enseigné mais surtout préparé les judokas aux épreuves techniques (kata), une alliance également avec le club de Glageon durant quelques années.

Une amitié depuis de longues années avec Patrick Menne, qui a remis le club de Glageon à Alexandre Bouttefeux formé au club d'Anor.

L'entente avec les clubs de Fourmies et Glageon était et est encore cordiale, surtout sportive, nos judokas respectifs tournent dans les clubs pour s'entraîner.



Les Amis du club



Les Amis et élèves gradés

Les enseignants reçus à Glageon





Stage vacances - Initiation aux gestes de premiers secours

Mais le judo permet d'intégrer un groupe de jeunes et moins jeunes, les stages à chaque vacances scolaires entraînent une cohésion de groupes. Des initiations aux gestes de premiers secours, des animations rugby, canoé, sports d'adresse, sorties piscines ou cinéma etc sortent de l'ordinaire.

Revenir sur l'ancien dojo (ancien cinéma) qui montrait des signes de faiblesses au niveau sécurité et d'hygiène.

Des demandes ont été faites lors des différentes assemblées générales auprès de Monsieur Carlier qui en avait fait un sujet de campagne, mais c'est sous la mandature de Monsieur Jean Luc Pérat, qui a écouté les doléances, organisé des visites de dojo que la décision de construire le dojo actuel est entérinée, les recherches de financements sont lancées, le résultat est celui que nous connaissons, un dojo envié par les clubs qui doivent monter et démonter les tapis après chaque entraînement



Récompenses fin juin

Des conditions idéales pour amener les judokas au plus haut niveau

Quelques résultats :

Aux championnats de France Pierre-Yves 3^e en senior, sélectionné au championnat Elites, Alexandre et Marc-Antoine Bouttefeux, Julien Provenzano, Aurore Migrenne 3^e en cadette, Aurore et Hélène Fayola, Camille Marie, Céline Stuyvaert, Dorothée Baivier, Emma Delloue, Coralie Papon, Véronique Bertrand, Johnny Vanassche, Jean-Marie Labroche, Benoit et François Delcambre, Emmanuel Danis, Yves Bouttefeux 2^e en Junior qualifié aux championnats d'Europe, ont tous participé à des championnats de France, ou à des tournois internationaux.

Nous devons adresser à Monsieur Jean-Luc Pérat, toujours à l'écoute des clubs sportifs et culturels de la Ville d'Anor nos très sincères remerciements.

Notre regret, que Yves n'ait pas eu la possibilité de profiter de ce dojo dont il était si fier.

Il avait déjà préparé sa succession, il était comme il est écrit dans le dojo, EDUCATEUR, FORMATEUR, il a su convaincre ses élèves de la nécessité de se former.



Récompenses tournoi du 8 mai 2025



STAGE NATIONAL DE RENTRÉE

Les enseignants en stage national

Beaucoup sont devenus professeurs d'éducation physique, ou ont obtenu le Brevet d'état devenu BPJEPS, le CFEB.

Nous devons citer, Pierre-Yves, Alexandre, Marc-Antoine, Julien, Maxime, Aurore Fayola Petit, Aurore Migrenne, Jean Marie Labroche, Maxime Provenzano, Camille Marie, Jean Charles Druart, Stéphane Bécar, Arnaud Shepens, Justine en 2024 intègre le club pour assurer les séances Parents/enfants.



Hommage à « Manu », Emmanuel Danis, lui-même enseignant qui nous manque beaucoup. Il avait cette capacité d'enseigner, mais également à animer lors de sorties culturelles et sportives. « Qui ne se souvient pas des sorties à vélo ».

Stéphane Perlaut et Jean-Philippe Laurent ont ouverts une section à Mondrepuis, les choses ont changées mais de nombreux judokas se déplacent à Anor



Séance parents-enfants

Alexandre, a repris le club de Glageon, qui aux dires de Patrick a cette capacité à porter haut les couleurs du club. Marc-Antoine récemment diplômé intervient dans nos deux clubs.

Tous ces enseignants permettent à chacun de se retrouver et de progresser. Alors oui la continuité de Yves Bouttefeux nous montre qu'il est important de savoir transmettre.

Un plaisir de venir s'entraîner et de recevoir nos clubs voisins dans ce dojo.



Des élèves attentifs

Lors d'échanges, de compétitions ou de tournois de Pierre-Yves et Sylvain, nous nous sommes rapprochés du club italien « le Polisportiva Villanova ASD ».

En 2024, huit de nos judokas ont participé à un stage, accompagnés de 2 enseignants.

Il nous a semblé important de faire venir ce club qui a répondu à notre invitation pour un stage sportif et culturel d'une semaine et de fêter nos 50 ans d'existence. Des visites de notre territoire ont agrémenté ce séjour. Un grand merci à la municipalité d'Anor et en particulier à Monsieur le Maire de nous avoir aidés financièrement et en logistique.

En partenariat avec le club de Glageon, 23 judokas et encadrants se rendront pour un stage à Pordenone qui s'est vu attribuer le titre de Capitale Italienne de la culture en 2027.

6 septembre 2025 LES 50 ANS les anciens judokas de Yves sont venus des 4 coins de France.

Notre groupe de jeunes adolescents qui avec l'aide du centre socio culturel de la Fagne a monté un projet pour accueillir dignement nos amis Italiens, ils ont avec l'aide de Mélanie défendu une Bourse aux projets jeunes, ils ont même obtenu le coup de cœur du jury.



Arrivée de jeunes italiens

Nos jeunes au Central de Fourmies



Réception des italiens par la Ville d'Anor



Visite au point culminant



Visite des classes italiennes



Rencontre canoë descente de l'Oise



Zlata



Entraînement Franco-Italiens



Cours du lundi et jeudi



Deux Présidentes Franco-Italiennes



Soirée italienne

Merci à Alexandre en tant que Directeur de nous avoir conseillé ce montage, à Mélanie de les avoir accompagnés

Vous, parents qui faites confiance à l'équipe, apportaient votre aide dès que vous le pouvez.

Un club ne peut pas organiser un tel évènement sans une équipe de bénévoles en particulier la trésorière Sabrina, la secrétaire Valérie, Anaïs, Camille accompagnées de 2, 3 jeunes ont réalisés au central de Fourmies, la plaque qui reprend l'ensemble des ceintures noires formées au club depuis 1975, Patrice VDK pour les finitions.

Magdalena, Olga, Nadia, Isabelle, M. Antoine et Frédéric ont réalisés une exposition et la préparation de la salle, Justine, Audrey dans le service.

Et parce qu'il est important d'intégrer la jeunesse dans la vie du club, nous avons recruté depuis quelques années des services civiques, Antoine Carlier depuis le mois de novembre a pour principale mission, l'organisation du voyage en Italie avec son collègue de Glageon.

Vous restez des bénévoles et il est important de le rappeler.

Le club n'aurait jamais réussi à traverser ces 50 ans sans l'aide précieuse et indéfectible de la Commune d'Anor et en particulier Monsieur Jean Luc Pérat Maire.

ALORS SOUHAITONS À TOUS JUDOKAS, À TOUS CES BÉNÉVOLES UN BEL ANNIVERSAIRE.



Rencontre Glageon-Anor-Pordenone

Préparation pour dossier Brevet Professionnel de la Jeunesse



Les bénévoles

Je découvre **LE JUDO**
ENERGIE - DISCIPLINE - CONFIANCE
de 2 ans à adultes - Loisirs

Séance parents-enfants pour les 2-3 ans
Samedi de 10h30 à 11h15

Eveil pour les 4-5 ans
Mercredi de 17h à 17h45

Renforcement musculaire
Lundi et Jeudi de 19h à 20h

Travail technique de 18h à 19h
Le jeudi

Judo
MERCREDI
18h à 19h > 6-12 ans
19h à 20h30 > + 12 ans

SAMEDI
16h à 17h > 6-12 ans
17h à 18h30 > + 12 ans

f Dojo Anor Mondrepuis
07 64 09 50 20
Rue Léo Lagrange - 59186 ANOR





BOUGIES pour Le 36

La Médiathèque d'Anor
fête son anniversaire
et prépare l'avenir !



Il y a cinq ans, la nouvelle médiathèque communale, Le 36, ouvrait ses portes, offrant aux Anoriens un espace culturel moderne, convivial et riche en ressources. Aujourd'hui, cet équipement est pleinement intégré dans le quotidien de la commune, et les équipes ont souhaité marquer cet anniversaire avec éclat !

Les 5 ans du 36 ont été célébrés fin novembre lors d'une série d'événements qui ont attiré un public nombreux et enthousiaste. Ce fut l'occasion de se retrouver et de célébrer le rôle essentiel de la médiathèque :

- ▶ **Concerts** : Des moments musicaux chaleureux pour vibrer ensemble.
- ▶ **Expositions** : Mise en lumière de talents locaux et de thèmes variés.
- ▶ **Témoignages** : Partages d'expériences et de souvenirs autour du lieu.

Ces moments très conviviaux ont permis de rappeler que Le 36 est bien plus qu'une simple collection de livres : c'est un véritable cœur de la vie culturelle et sociale d'Anor.

Il est important de noter qu'au début de l'année 2026, une nouvelle médiathécaire fera son arrivée au sein des lieux.





LA NOUVELLE MICRO-CRÈCHE d'Anor ouvre ses portes

La Commune d'Anor a célébré un événement majeur le mercredi 22 octobre 2025 avec l'inauguration officielle de sa nouvelle micro-crèche. Fruit d'un engagement constant depuis 2022, ce vaste projet vient enrichir l'offre de services aux familles et renforcer l'attractivité de notre territoire.

Un bâtiment exemplaire au cœur de l'action

Située au cœur de l'Espace François Mitterrand, cette nouvelle structure est un véritable modèle de modernité et de performance environnementale :

- ▶ **Capacité et Emplois** : La crèche peut accueillir 14 enfants et a permis la création de 4 emplois locaux.
- ▶ **Performance Énergétique** : Avec un coût total d'investissement avoisinant 1 million d'euros TTC, il s'agit d'un bâtiment très peu consommateur en énergie, conçu pour le bien-être des enfants et du personnel.
- ▶ **Emplacement Stratégique** : Sa proximité immédiate avec l'école maternelle favorisera la transition et l'organisation des parents.

Le fruit d'un travail collaboratif

Le succès de ce projet repose sur une collaboration remarquable entre de nombreux acteurs, impulsée par la municipalité :

- ▶ **Porteuses de Projet** : Un travail acharné mené par Anaïs Servient et Sabine Lambret.
- ▶ **Expertise Technique** : Une conception remarquablement travaillée grâce à l'architecte Julie Godefroid, aux services de la PMI du Département, et au partenariat stratégique avec l'Avesnoise Promocil.
- ▶ **L'implication et l'engagement** de la collectivité par le Maire, le Conseil Municipal et les techniciens.

Un espace en plein devenir

L'inauguration de la micro-crèche s'inscrit dans la dynamique de transformation de l'Espace François Mitterrand. Cet espace verra son potentiel pleinement exploité après la récente démolition de l'ancien dortoir de la colonie de vacances des Glaces de Boussois.

L'inauguration a attiré une foule nombreuse, honorée par la présence de hautes personnalités, dont Madame la Sous-Préfète, la Présidente du Conseil d'Administration de la CAF du Nord, et le Président de la CCSA et Vice-Président du Département du Nord.

Ce projet est une preuve concrète de l'engagement de la commune en faveur de l'avenir de ses jeunes habitants et de la petite enfance.





LA COMMUNE D'ANOR INNOVE

La protection civile s'installe dans un conteneur maritime réhabilité !

Dans le cadre de sa stratégie d'optimisation de son patrimoine immobilier et de son engagement en faveur de la transition énergétique, la Municipalité a inauguré un nouveau local moderne et inédit destiné à la Protection Civile. Cette structure vitale pour notre territoire prend désormais ses quartiers dans un ancien conteneur maritime entièrement transformé.

Une solution écologique et économique

Depuis plusieurs mois, la commune travaillait à la recherche d'une solution pour libérer l'ancien dortoir de la colonie de vacances des Glaces de Bousois, un bâtiment devenu trop énergivore et coûteux à entretenir. Plutôt que d'opter pour une construction traditionnelle, l'équipe municipale a fait preuve d'une originalité remarquable en choisissant le réemploi.

Un ancien conteneur de transport maritime a été acquis et a bénéficié d'une réhabilitation complète et de haute qualité. Isolé, aménagé et doté de toutes les commodités modernes, il offre désormais des conditions d'hébergement optimales pour les bénévoles de la Protection Civile.

Ce nouvel espace a été installé sur l'Espace François Mitterrand, un lieu qui permet d'assurer à la Protection Civile une accessibilité et une visibilité adéquates pour garantir la rapidité de ses interventions et la continuité de ses missions au service des habitants.

La municipalité se félicite de cette initiative qui s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable et d'économie circulaire. Elle permet non seulement d'optimiser l'utilisation de nos locaux, mais aussi de garantir la pérennité et le bon fonctionnement d'une structure qui œuvre pour le bien et la sécurité de tous les habitants de notre territoire



MAISON DU DOCTEUR LEVEAU

Faire disparaître une "verrue"



La commune d'Anor, fidèle à sa stratégie trentenaire de lutte contre l'habitat insalubre et les friches, a pris une décision forte et rapide concernant l'ancienne maison du Docteur Leveaux.

Récemment ravagé par un incendie, ce bâtiment emblématique était devenu un point noir : la Municipalité a fait jouer son droit de préemption pour enclencher une réhabilitation rapide et effacer cette "verrue" du paysage urbain.

L'urgence face à la dégradation

Depuis les années 90, Anor s'est engagée dans un combat permanent pour résorber l'habitat dégradé et réhabiliter les friches industrielles. Une politique qui a déjà permis de redonner vie à six friches majeures et à de nombreux logements. Cependant, l'apparition d'un nouveau point de dégradation, surtout après un sinistre, menace de ternir ces efforts.

L'ancienne maison du docteur Leveaux, située au cœur de la commune, était en état d'abandon. L'incendie récent a accentué sa dangerosité et son impact visuel négatif. Pour la Municipalité, il était hors de question de laisser cette situation s'enliser.

Le droit de préemption, un outil mobilisé

Affirmant sa volonté d'agir pour le bien-être de ses habitants et l'attractivité de la ville, la commune d'Anor a rapidement décidé de préempter le bâtiment. Cette démarche juridique concrète est la preuve que la commune se donne les moyens d'intervenir directement sur le foncier pour éviter la spéculation ou une dégradation prolongée. L'objectif est de s'assurer que cette propriété soit réhabilitée dans les meilleurs délais.

Un symbole de la reconquête communale

La réhabilitation à venir de la maison Leveaux s'inscrit dans la continuité des efforts menés à Anor. Elle symbolise la volonté de la commune de ne laisser aucun quartier à l'abandon et de continuer à améliorer le cadre de vie, même face aux imprévus comme un sinistre.

Le succès de cette opération permettra à Anor de capitaliser sur les victoires passées - la résurrection des six friches industrielles - et d'assurer que son centre-ville reste attractif et accueillant.



SÉCURITÉ ET INNOVATION

Une gestion des crues plus efficace

Très sensible aux enjeux de sécurité liés aux inondations et à la gestion des crues, le maire d'Anor a souhaité renforcer notre dispositif de vigilance. L'objectif est d'assurer une protection optimale de nos populations face aux risques hydrologiques.

Tirer les leçons de 2021

L'épisode de juillet 2021 a marqué durablement les esprits, rappelant la vulnérabilité de notre territoire. Les pluies alors très abondantes avaient submergé la digue de l'étang de Milourd et entraîné l'affaissement d'un ovoïde (conduite souterraine), causant des dégâts importants.

Depuis cet événement, de vastes travaux ont été entrepris à Milourd pour sécuriser la zone. Cependant, la municipalité insiste sur la nécessité d'être hyper vigilant et parfaitement organisé.

Des sondes pour une alerte automatique

Dans une démarche d'efficacité et d'innovation, la commune a proposé à l'Entente Oise Aisne l'installation de sondes de surveillance sur le territoire d'Anor. Ces équipements de pointe permettent d'être alerté automatiquement dès qu'un niveau d'eau critique est atteint.

Cette gestion des données en temps réel va nous permettre de gagner de précieuses minutes et d'agir plus rapidement.

Deux sondes stratégiques ont été installées :

1. Une au niveau du ruisseau des Anorelles : Point névralgique du réseau hydrographique communal.
2. Une autre au niveau de l'étang de Milourd : Zone prioritaire suite aux événements passés.

« Cette gestion doit nous permettre d'être efficace, innovant et, surtout, de mieux protéger nos populations. Nous faisons de la prévention des risques une priorité. »

Anor s'équipe ainsi d'un outil moderne pour une gestion des crues proactive et réactive.



SÉCURITÉ

Merci
à la SNCF
qui a investi
sur Anor

Après de nombreuses démarches auprès des services en charge de l'entretien et de la sécurité de la SNCF, ceux-ci ont engagé des travaux de rénovation de plusieurs clôtures défectueuses et dégradées au niveau de la Place de la gare et de la Rue de la Verrerie Blanche, apportant ainsi plus de modernité et de tranquillité sécuritaire.



Deux
nouvelles
citernes
pour la

DÉFENSE INCENDIE

La Commune d'Anor, en collaboration avec Noréade, a récemment procédé au renforcement crucial de son dispositif de défense incendie, plus spécifiquement dans le secteur de la rue de Momignies et du Point du Jour.

Pour garantir une capacité d'intervention suffisante en cas d'incendie dans cette zone, l'installation de deux citernes supplémentaires était nécessaire. La commune a facilité ce projet en mettant à disposition les terrains requis pour l'installation de ces équipements :

- **Emplacement 1 : Près de l'ancienne école du Point du Jour.**
- **Emplacement 2 : Près de la Résidence de l'Europe.**

Ces emplacements stratégiques permettent à Noréade, compétente en matière de gestion des infrastructures de défense incendie, de s'assurer que les services de secours disposeront d'un accès rapide et suffisant à l'eau en cas de besoin.

Les travaux d'installation de ces deux citernes, initialement envisagés pour le début de l'année 2025, ont été menés à bien avec efficacité.

Nous sommes heureux d'annoncer que les travaux sont désormais terminés depuis octobre.

L'installation de ces deux citernes représente une amélioration significative de la sécurité collective pour les habitants de la rue de Momignies et des environs. C'est une étape importante dans l'engagement continu de la municipalité à garantir la protection de ses citoyens et de leurs biens.



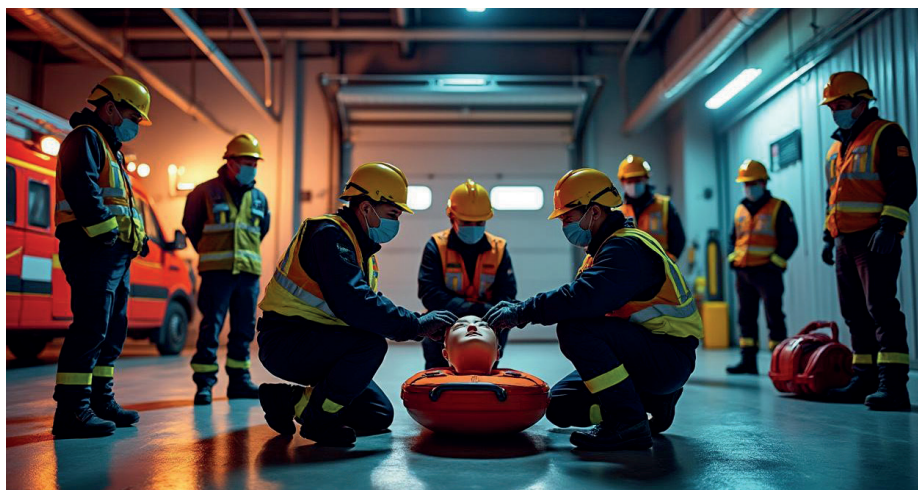


**SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

pourquoi pas vous ?

Pour vivre un engagement citoyen au service des autres, en marge de votre métier, de vos études... Se former et acquérir des compétences pour remplir des missions de secours à personnes, de protection des biens et de lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes. S'entraîner régulièrement pour acquérir les automatismes indispensables en intervention. S'intégrer dans une équipe de sapeurs-pompiers pour une solidarité et une fraternité que l'on rencontre rarement ailleurs.



Les 6 étapes de recrutement

1 La candidature

Le premier contact s'effectue avec le chef du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de votre secteur d'habitation.

- ▶ Il enregistre votre candidature ou valide votre demande que vous avez adressée par le formulaire en ligne.
- ▶ Après avoir pris connaissance de votre formulaire en ligne, il vous donne rendez-vous pour un entretien avec la commission de recrutement, et vous communique la liste des pièces du dossier de préinscription à fournir ce jour-là.

3 Tests d'aptitude

Vous êtes convoqué(e) pour passer les tests d'aptitude comprenant :

- ▶ des épreuves de compréhension et d'appréhension (hauteur, claustrophobie, logique),
 - ▶ des tests physiques et sportifs encadrés par un éducateur d'activités physiques (EAP).
- Ces tests permettent d'évaluer votre motivation, votre condition physique et votre capacité d'adaptation aux missions de sapeur-pompier volontaire.

5 Habillement

Vous convenez d'un rendez-vous au CIS afin que le Contrôleur des Équipements de Protection Individuelle (CEPI) prenne vos mesures et complète la fiche de prise de mesures SPV non officier. Cette étape permet de préparer votre dotation en tenue et équipements adaptés à vos futures missions.

2 Entretien au CIS

1. Vous fournissez les pièces du dossier de préinscription.

2. Vous participez à :

- ▶ Une information sur les étapes clés du recrutement : les tests, la visite médicale, le dossier d'inscription et la formation.
 - ▶ Une présentation du volontariat, de ses attentes et de ses contraintes.
 - ▶ Un échange personnalisé où vous présentez vos motivations et vos disponibilités.
3. La commission de recrutement vous informe rapidement de la suite donnée à votre candidature.
- ▶ Si votre dossier est accepté, vous passez à l'étape suivante.
 - ▶ En cas de refus, la commission prend le temps de vous expliquer les raisons de sa décision et les autres alternatives possibles.

4 Visite médicale

Vous passez une visite médicale d'aptitude auprès d'un médecin sapeur-pompier, après vous être assuré(e) d'avoir fourni l'ensemble des pièces du dossier médical.

- ▶ Si vous êtes apte au recrutement, vous passez à l'étape suivante.
- ▶ Si vous êtes apte avec restrictions temporaires ou inapte, le chef de CIS vous contactera pour envisager la suite du parcours.

6 Dossier administratif

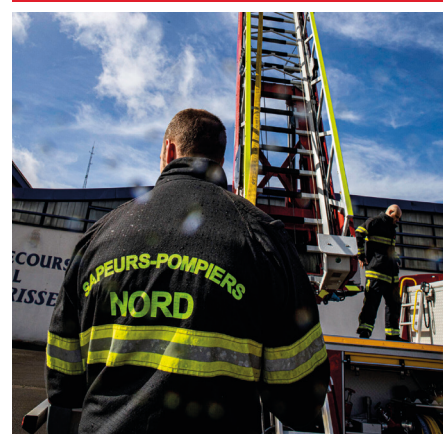
Vous finalisez votre dossier de recrutement SPV et le déposez au centre de secours.

Votre dossier est contrôlé par les services Ressources Humaines de gestion des SPV.

Dès que tout est validé, vous recevez votre arrêté d'engagement quinquennal.

MODALITÉS

1. Être disponible
2. Être âgé.e de 18 à 55 ans
3. Habiter à proximité d'un Centre d'Incendie et de Secours
4. Jouir de ses droits civiques
5. Avoir un casier judiciaire vierge
6. Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique
7. Être à jour de ses vaccinations



Comment postuler ?



Capitaine Fabrice SOLLIEZ
Chef de centre



fabrice.solliez@sdis59.fr



06 89 29 49 81



19 Rue du Général De GAULLE
59186 ANOR



Anor, moteur de L'ÉCOMOBILITÉ

Un relais citoyen pour le climat Anor, étape du cop30 bike ride !

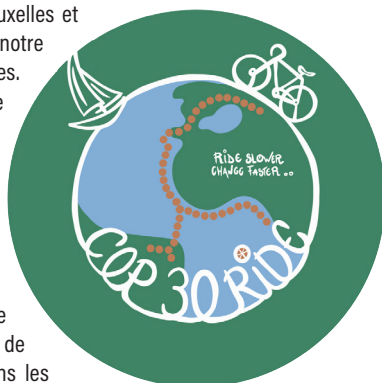
Anor au cœur d'un mouvement mondial pour la planète : Récit d'un passage remarqué et engagé.

Au cœur de l'été dernier, notre commune a eu l'honneur d'accueillir un groupe de vélo-voyageurs pas comme les autres. Ces militants passionnés faisaient partie d'un projet citoyen exceptionnel : le COP30 Bike Ride. Leur destination finale : Belém, au Brésil, ville hôte de la COP30 (Conférence des Parties sur le Climat) qui s'est tenu du 10 au 21 novembre 2025.

Un passage mémorable en Avesnois

En provenance d'Utrecht et après une étape à Bruxelles et Marpent, c'est au bivouac de la Verrerie Blanche que notre commune a offert le gîte à ces voyageurs infatigables. Ils conservent un excellent souvenir de leur passage en Avesnois, saluant la qualité de nos échanges et la chaleur de l'accueil local.

Ce raid longue distance est bien plus qu'un défi d'endurance. Il s'agit d'un appel fort à l'action climatique ambitieuse et à la promotion des modes de transport durables. À l'image d'une flamme olympique, les cyclistes portaient une bannière symbolique arborant dix propositions concrètes de politiques cyclables destinées à être incluses dans les plans climats des pays.



Le vélo : un levier essentiel pour la décarbonation

Tout au long de leur parcours, les cyclistes ont échangé avec les communautés locales et interpellé les responsables politiques. L'objectif ? Souligner l'importance cruciale du vélo pour la décarbonation de nos modes de transport.

Messieurs Jean-Luc PERAT et Jean-Marie ALAIN, les Maires d'Anor et Marpent, ont été sollicités pour choisir trois engagements parmi ces dix propositions qu'il leur semble possible de porter au sein des instances locales. Ces choix concrétiseront l'engagement de notre commune d'Anor en faveur d'un avenir plus vert et d'une mobilité durable.

Une mosaïque d'engagements citoyens

Les propositions choisies par nos élus, ainsi que les milliers d'autres collectées tout au long de cet extraordinaire périple, seront transmises au responsable du COP Bike Ride. Ensemble, elles formeront une mosaïque mondiale d'engagement citoyen, reliant les préoccupations locales - comme celles de notre Avesnois - aux objectifs climatiques internationaux.

Ce voyage, qui s'est poursuivi vers Paris, Bordeaux et les ports de l'Atlantique (Porto, Lisbonne) avant de prendre le large sur des voiliers pour rejoindre Belém, incarne le pouvoir de la mobilité durable au service des écosystèmes.

Anor est fière d'avoir été une étape de ce mouvement porteur de sens. Nous vous tiendrons informés des engagements concrets qui découleront de ces échanges et qui contribueront à faire du vélo un pilier de la transition énergétique locale.

SERVICES PUBLICS

Un nouvel abri à vélos à la gare d'Anor !

Une initiative 100% en régie pour faciliter le « vélo-rail » et la transition écologique.

Les usagers de la gare d'Anor et les adeptes de la mobilité douce peuvent se réjouir ! Grâce à l'ingéniosité et au savoir-faire de nos Services Techniques Communaux, un abri à vélos moderne et fonctionnel a été conçu, réalisé et installé près de la gare il y a un mois.

Cette réalisation répond à une demande concrète des habitants et des utilisateurs du train. Jusqu'à présent, il n'existait pas d'endroit sécurisé et adapté pour stocker et parquer les vélos à proximité de la gare. Ce manque pouvait décourager l'utilisation du vélo pour se rendre au train, entravant ainsi les efforts en faveur de l'écomobilité.

Une conception locale remarquable

Ce projet est d'autant plus notable qu'il a été mené intégralement en régie. De l'idée initiale à la pose finale, l'abri à vélos est le fruit du travail de nos équipes :

- 1. L'imagination :** Les services ont conceptualisé projet, s'intégrant parfaitement dans l'environnement de la gare.
- 2. La conception :** Le plan et la structure ont été dessinés pour garantir robustesse et durabilité.
- 3. La réalisation :** Nos agents ont mis leurs compétences au service de la fabrication, assurant une qualité d'exécution irréprochable.

Favoriser l'intermodalité et la qualité de vie

L'installation de cet abri vélo est un pas important pour la commune d'Anor :

- **Encourager la Mobilité Douce :** Il offre une solution sûre et accessible pour ceux qui choisissent le vélo pour les trajets courts, réduisant ainsi l'usage de la voiture.
- **Faciliter l'Intermodalité :** Il permet aux habitants de combiner facilement le vélo et le train, une démarche essentielle pour la décarbonation de nos transports.
- **Améliorer le Service Public :** Il démontre l'engagement de la municipalité à répondre aux besoins des usagers et à investir dans des infrastructures durables.

La Municipalité félicite chaleureusement les Services Techniques pour cette belle réalisation qui prouve une fois de plus la richesse de leurs compétences et leur dévouement au service de la collectivité.

Utilisateurs, n'hésitez plus : votre vélo a maintenant sa place sécurisée à la gare d'Anor !



SOLIDARITÉ ET GÉNÉROSITÉ

Le CCAS d'Anor auprès de nos aînés et des familles

Comme le veut la tradition, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Anor s'est mobilisé en cette fin d'année pour apporter chaleur et soutien aux habitants de la commune, notamment à l'approche des fêtes de Noël.

Soutien aux aînés colis et bons d'achat

Le CCAS a organisé sa campagne annuelle de distribution de colis pour les aînés.

► **Colis Gourmands** : Ce sont 425 colis qui ont été préparés et distribués, touchant un total de presque 600 personnes âgées de notre commune.

► **Encouragement du commerce local** : Au-delà du traditionnel colis, la commune d'Anor a souhaité maintenir son soutien au tissu économique local. Les aînés bénéficient également de bons d'achat à valoir directement dans les commerces de la commune. Cette initiative permet de joindre l'utile à l'agréable : faire plaisir à nos aînés tout en dynamisant nos artisans et commerçants.

Un Noël solidaire pour tous

Le CCAS renforce également son action en faveur des familles et personnes en situation de précarité.

En cette période de Noël, des bons d'achat de viande ont été distribués aux personnes bénéficiaires des Restaurants du Cœur. Ces bons sont valables au niveau du Carrefour Contact de la commune, garantissant ainsi un repas de fête de qualité tout en soutenant l'économie de proximité.

Ces différentes actions témoignent de l'engagement constant de la commune d'Anor à faire de la solidarité un pilier de sa politique.

Vif succès de la Semaine Bleue

Semaine nationale des retraités et des personnes âgées, la Semaine Bleue a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations.

Tout au long de la première semaine d'octobre, les acteurs qui travaillent au quotidien auprès des personnes âgées sont invités à organiser des actions pour et avec les aînés.

Ces 7 jours annuels constituent donc un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des personnes âgées à la vie économique, sociale et culturelle.

Envie d'évasion ?

Envie de vous évader ? Comme chaque année en août, le Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie d'Anor vous propose une escapade d'une journée à la mer. Cette année, destination Stella-Plage pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

Ciné-Séniors

Ces séances de cinéma participatif à destination des plus de 60 ans coûtent 2€ l'entrée, grâce au concours de la CCSA, du CLIC et du comité semaine bleue.

Après chaque séance, une collation est offerte afin de poursuivre ce temps convivial.



MAIRIE D'ANOR

Une nouvelle phase de travaux

La Mairie d'Anor poursuit son engagement d'améliorer l'accueil du public et la performance de ses bâtiments. Depuis plusieurs mois, notre commune a entrepris d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes, principalement réalisés en régie par nos Services Techniques Municipaux.

Phase 1 : accessibilité et réaménagement intérieur

Initialement, le besoin pressant était de se conformer aux normes d'accessibilité, notamment au niveau de nos sanitaires.

- **Lancement de l'étude** : Il y a un peu plus d'un an, la commune a mené une étude de faisabilité pour réaménager entièrement son rez-de-chaussée, le déplacement des sanitaires nécessitant de repenser toute l'organisation de l'espace.
- **Réalisation en régie** : Ces travaux essentiels ont été menés avec succès par nos propres services techniques, démontrant leur savoir-faire et permettant une maîtrise des coûts.

Phase 2 : rénovation de la façade et efficacité thermique

Dans la continuité de cette démarche d'amélioration, nous avons récemment enclenché la rénovation de la façade, là aussi en régie.

- **Objectif Principal** : L'objectif initial était de remplacer les anciennes fenêtres en bois, devenues de véritables "passoires thermiques". Ce changement vise à améliorer considérablement la performance énergétique du bâtiment communal.
- **Façade complète** : Avant de procéder au changement des fenêtres, il a été décidé de rénover complètement la façade pour garantir une isolation optimale et une esthétique valorisante pour notre Mairie.

Prochaines étapes

Une fois ces travaux extérieurs achevés, les efforts se concentreront à nouveau sur l'intérieur :

- **Réaménagement de l'accueil** : La zone d'accueil sera réaménagée pour favoriser un meilleur service et une plus grande fluidité pour les usagers.
- **Modernisation à venir** : À court ou moyen terme, une phase 3 interviendra pour moderniser l'ensemble du rez-de-chaussée, offrant ainsi un environnement de travail et d'accueil plus adapté aux besoins actuels.

Ces travaux successifs sont un investissement pour l'avenir, visant à offrir à tous les Anoriens un service public de qualité dans un bâtiment plus accessible, plus performant et plus accueillant.



ÉCOLES DE MUSIQUE D'ANOR

Regroupement & rénovation énergétique



Poursuivant sa stratégie d'optimisation et de rationalisation des dépenses de fonctionnement de ses bâtiments, la Commune d'Anor s'apprête à lancer un projet majeur pour l'enseignement musical.

Un seul lieu pour deux écoles

Afin de gagner en efficacité et d'offrir un meilleur cadre d'apprentissage, la Municipalité a décidé de regrouper ses deux écoles de musique en un seul et même lieu : le bâtiment situé sur l'Espace François Mitterrand.

Ce regroupement permettra non seulement des économies d'échelle significatives en termes de chauffage et d'entretien, mais aussi d'apporter un meilleur confort acoustique et thermique aux élèves et aux professeurs, redonnant ainsi un nouveau souffle à ce bâtiment communal.

Une réhabilitation thermique ambitieuse

Le projet consistera en une réhabilitation complète et profonde du bâtiment, principalement axée sur la performance énergétique :

- **Rénovation de la toiture** : Amélioration de l'isolation pour éviter les déperditions de chaleur.
- **Installation de panneaux photovoltaïques** : Production d'énergie renouvelable sur site pour réduire considérablement la facture d'électricité.
- **Changement des menuiseries** : Remplacement de toutes les fenêtres et portes par des modèles plus performants thermiquement.
- **Redéfinition des espaces intérieurs** : Réaménagement des salles pour créer des espaces adaptés à l'enseignement musical (salles de cours, salles de pratique, bureaux).

L'objectif est clair : transformer le bâtiment en un lieu moderne, économe en énergie et parfaitement adapté aux besoins des musiciens anoriens.

Un financement solide

Ce projet d'envergure est salué par nos partenaires institutionnels, qui contribuent fortement à sa réalisation. Le coût des travaux est subventionné à hauteur de 80% par l'État et le Département du Nord, allégeant considérablement l'effort financier de la commune.

Les travaux devraient démarrer en février 2026. Nous sommes impatients de voir ce nouveau pôle musical prendre forme pour le plus grand plaisir de nos jeunes et moins jeunes talents !



L'ÉCOQUARTIER LA VERRERIE BLANCHE

Anor championne de la sobriété foncière et de l'écologie urbaine

L'ÉcoQuartier La Verrerie Blanche Atteint le Niveau Suprême (Label ÉcoQuartier Étape 4) !

La Commune d'Anor est immensément fière d'annoncer qu'elle a obtenu le Graal des labels en matière d'aménagement durable : **le Label ÉcoQuartier Étape 4 "VÉCU" pour son projet emblématique de La Verrerie Blanche !**

Cette distinction place Anor parmi l'élite nationale. Dans les Hauts-de-France, seules deux communes peuvent désormais se prévaloir de ce niveau maximal de labellisation. Anor rejoint ainsi la ville de Lille, reconnue pour ses efforts en la matière.

Une Reconnaissance de Stratégie et d'Efforts

L'obtention du label Étape 4 "VÉCU" est une reconnaissance majeure qui valide non seulement la qualité et la durabilité du projet de l'ÉcoQuartier La Verrerie Blanche, mais aussi la stratégie globale de la commune en matière :

- **De résorption des friches** : Redonner vie à d'anciens sites industriels.
- **De sobriété foncière** : Utiliser intelligemment les terrains existants sans artificialiser de nouveaux espaces naturels.

« Anor est championne ! Ce prix est une reconnaissance vaste pour le travail entrepris ces derniers mois. Notre projet est passé au laminoir d'un jury régional et national, et son succès prouve qu'une petite commune peut être à la pointe de l'aménagement durable. »

Cérémonie Officielle à Paris

Le Maire Jean-Luc PERAT, accompagné de son DGS Guillaume VILAIRE a eu l'honneur de recevoir ce prix prestigieux à Paris, le mardi 16 décembre 2025, lors d'une cérémonie tenue à la Maison de la Chimie.

Cette labellisation, soumise à l'évaluation rigoureuse d'un jury national et régional, confirme la pertinence et l'exemplarité de La Verrerie Blanche. C'est un véritable gage de qualité qui attire déjà l'attention : les demandes de visite affluent pour découvrir ce modèle d'aménagement durable.

Félicitations à toutes les équipes et aux partenaires qui ont contribué à faire de La Verrerie Blanche un ÉcoQuartier de référence !





COLONIE DE VACANCES DES GLACES DE BOUSSOIS Démolition de l'ancien dortoir

L'ancien dortoir de la colonie de vacances des Glaces de Bousois a récemment été démoli. Ce bâtiment, bien que chargé d'histoire, était devenu une friche inadaptée aux standards contemporains :

- **Coûts disproportionnés** : Sa structure ancienne rendait toute réhabilitation extrêmement coûteuse et son isolation le classait parmi les bâtiments les plus énergivores du patrimoine communal.
- **Relogement des Associations** : La commune avait pris la décision, il y a quelque temps, de reloger les associations qui occupaient le site vers des locaux plus performants et moins gourmands en énergie.

Grâce à une stratégie de recherche de subventions efficace, la Commune d'Anor a réussi à obtenir un financement du Fonds Vert de l'État à hauteur de 80% pour cette opération de démolition.

La déconstruction a été menée avec une grande efficacité par une entreprise locale, la société De Barba, durant les vacances de la Toussaint, dans un temps record.

Le site est aujourd'hui nu. Cette démolition marque la fin d'une époque, mais surtout le début d'une nouvelle page à écrire.



RÉSIDENCE « PAS DE LA L'ÉTANG » Pose de la première pierre

Un nouveau quartier de vie dédié à la solidarité intergénérationnelle

La Commune d'Anor a marqué un moment clé de son développement urbain en procédant récemment à la pose de la première pierre de la Résidence « Pas de la l'étang », rue Saint-Laurent.

Ce projet, mené sous la maîtrise d'ouvrage de l'Avesnoise Promocil, répond à un double objectif : créer des logements locatifs de qualité tout en proposant une solution d'habitat adaptée aux seniors.

Un projet qualitatif et solidaire

La future résidence sera composée de deux entités clés :

- 1. Quatre logements locatifs** : Des habitations modernes destinées à l'habitat général.
- 2. Un béguinage de sept logements** : Une structure spécifiquement dédiée aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite (PMR). Ce béguinage favorisera un mode de vie autonome et sécurisé, tout en encourageant la solidarité entre voisins.

Ce projet est conçu pour être qualitatif et les travaux devraient durer environ un an.

Anor, précurseur de la sobriété foncière

La construction de la Résidence « Pas de la l'étang » s'inscrit parfaitement dans la stratégie d'aménagement du territoire de la Commune d'Anor.

Il est important de rappeler qu'au cours des 35 dernières années, Anor a adopté une démarche exemplaire de sobriété foncière :

- **Réhabilitation et densification** : La commune n'a consommé quasiment aucun espace agricole pour construire des logements. Sa stratégie a toujours été de réhabiliter les logements vacants et de construire sur les dents creuses (parcelles non bâties au cœur des zones déjà urbanisées).

Cette approche fait de la commune d'Anor une ville précurseur de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), démontrant qu'il est possible de développer l'habitat tout en protégeant les terres agricoles et naturelles.

La Résidence « Pas de la l'étang » est donc un symbole de cette politique : construire l'avenir dans le respect de notre patrimoine et de notre environnement.





L'ÉCOLE DU PETIT VERGER

Une nouvelle ère d'économie d'énergie

Inauguration réussie : l'exemplarité écologique et énergétique au cœur de notre commune

Anor célèbre une étape majeure dans son engagement pour la transition écologique ! L'inauguration de l'École du Petit Verger, après d'importants travaux de rénovation thermique, s'est tenue dans une ambiance chaleureuse, marquant la concrétisation d'un projet ambitieux pour l'avenir de nos enfants et la maîtrise de nos dépenses publiques.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir Madame la Sous-Préfète, témoignant de l'importance de cette réalisation subventionnée.

Une transformation thermique et photovoltaïque

Le cœur de cette rénovation réside dans une approche globale de l'efficacité énergétique, dont les bénéfices vont bien au-delà des murs de l'école :

- **Une Centrale Solaire en Toiture** : La toiture de l'école a été entièrement rénovée pour accueillir une nouvelle centrale photovoltaïque. Ce système d'autoconsommation va produire une partie significative de l'électricité consommée par les bâtiments communaux voisins : la Mairie, la Salle des Fêtes et le Gymnase. C'est un cercle vertueux qui garantit une réduction tangible de nos factures énergétiques.
- **Isolation Maximale** : Afin de garantir des performances optimales, nous avons procédé à l'isolation des murs par l'extérieur. Ce changement majeur a non seulement amélioré drastiquement l'isolation, mais il a également permis d'habiller l'école d'un bardage contemporain, offrant ainsi une esthétique renouvelée et valorisante pour notre patrimoine communal.
- **Un projet subventionné et une réussite collective** Ce projet d'envergure, estimé à plusieurs centaines de milliers d'euros, n'aurait pu voir le jour sans le soutien de nos partenaires institutionnels. Nous tenons à remercier chaleureusement le Département du Nord et l'État, qui ont reconnu l'exemplarité de notre démarche en subventionnant les travaux à hauteur exceptionnelle de 80 %.

Cette réussite est le fruit d'une collaboration efficace entre les élus, les services techniques et les financeurs.

Les prochaines étapes pour le confort des élèves

La dynamique de rénovation ne s'arrête pas là ! Dans les prochaines années, la Municipalité prévoit de s'attaquer à l'intérieur des classes. Ces travaux seront réalisés en régie par nos services techniques communaux, permettant de maîtriser les coûts tout en garantissant un travail de qualité. L'objectif est d'améliorer l'ambiance visuelle et le confort des élèves et des enseignants, pour un environnement d'apprentissage toujours plus agréable.

Anor est fière de cette réalisation qui positionne l'École du Petit Verger comme un modèle d'efficacité énergétique pour notre territoire !



SUCCÈS ET CONVIVIALITÉ

Les festivités de fin d'année ont enchanté Anor !

Cette fin d'année a été marquée par une série de manifestations festives et sportives qui ont attiré les habitants et les visiteurs, prouvant le dynamisme de notre commune. Un grand merci aux associations, aux bénévoles et aux services municipaux pour leur implication !

Le Marché de Noël un record d'affluence

Le traditionnel Marché de Noël a connu un succès retentissant cette année. L'ambiance magique et conviviale a séduit un public nombreux.

➤ 25 Chalets offrant produits artisanaux, décorations et gourmandises, le marché était plus fourni que jamais, proposant un choix varié pour les cadeaux de fin d'année.

➤ Forte Affluence : La fréquentation a été exceptionnelle, soulignant l'attractivité de l'événement et sa place centrale dans les festivités locales.



La Givrée Anorienne quand sport et fête se rencontrent

Le week-end du marché de Noël a également été rythmé par l'organisation du Trail La Givrée Anorienne.

Cette course hivernale a attiré un nombre record de coureurs, venus braver le froid et se mesurer aux parcours exigeants de notre belle nature anorienne. Le succès de cette manifestation sportive et conviviale témoigne de l'engouement croissant pour le trail et renforce l'image sportive de la commune.



Autres moments *inoubliables*

Ces deux événements majeurs s'ajoutaient à une série de manifestations qui ont rythmé cette fin d'année, créant de précieux moments de partage :

Brocantes, Commémorations, Nuit des Eglises, Solidarité, Concours...

Ces moments de rassemblement confirment qu'Anor est une commune où il fait bon vivre, où la solidarité et la fête vont de pair.

Festival des Danses Folkloriques de l'association Festiv'Anor



Fête Nationale du 14 juillet 2025



Fête de la musique 2025



Salon de l'Association du Club de Modélisme ferroviaire d'Anor



Rodéo Car de l'Association Rodéo Car Club Anor



Octobre rose de l'Association Les Fashion Dance



Parcours à la découverte des Chapelles



Trail de la Culminante de l'association Esprit Trail d'Anor



Enduro Carpes Association Le Gardon Anorien

B O N N E A N N E E



2 0 2 6

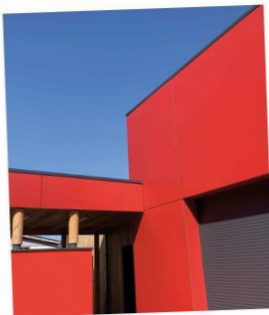
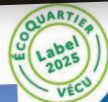


03 27 59 51 11

contact-mairie@ville-anor.fr

www.anor.fr

REALISATIONS 2025



VOEUX 2026 ANOR

Jean-Luc PERAT
Maire de la ville d'ANOR
1er Vice-Président de la CCSA

Le Conseil Municipal de la ville d'ANOR

Les agents communaux

ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu le

**LUNDI 26 JANVIER 2026
A 18H30 A LA SALLE DES FETES
ROBERT DUBAR**

Les interventions seront suivies d'un pot de l'amitié

Merci de confirmer votre présence : contact-mairie@ville-anor.fr